Envoyé en préfecture le 31/12/2025
Reçu en préfecture le 31/12/2025
Publié le
ID : 022-212202725-20251217-DB752025-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SAINT-AGATHON

Séance du 17 décembre 2025

Date de convocation : 12 décembre 2025
Date d'affichage : 12 décembre 2025

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 13

Le dix-sept décembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-AGATHON, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, en Mairie, sous la présidence de Madame Anne-Marie PASQUIET, Maire.

Présents : Mme Anne-Marie PASQUIET – M. Christian NAUDIN, Mme Elisabeth PUILLANDRE – Mme Manuéline HARRIVEL - M. Pierre NORMANT - M. Patrick COAT - Mme Sylvia GUELOU - Mme Delphine NEDELEC - Mme Ludivine LEMARCHAND - Mme Jocelyne LE MAGOAROU - M. Hubert COZ

Absents excusés ayant donné procuration : M. Benoît QUEFFEULOU (procuration à Mme NEDELEC), Mme Morgane THIEUX-LAVAUR (procuration à Mme le Maire)

Absente : Mme Annaïg ETIENNE, Mme Antinéa FAMEL

Secrétaire de séance : M. Christian NAUDIN

DELIBERATION 75/2025
LA GRANDE OURSE – TARIFS DES SPECTACLES – ANNEE 2026

Dans le cadre de la programmation culturelle de « La Grande Ourse » 2026 et pour ce qui concerne les spectacles organisés et financés par la commune, les membres de la commission culture ont proposé les tarifs suivants :

		Tarif Normal	Tarif réduit
SOFIA BALABBES	30 AVRIL 2026	25 €	16 €
YANN GAILLARME	6 JUIN 2026	30 €	21 €
THOMAS WIESEL	9 OCTOBRE 2026	30 €	21 €
MORGANE CADIGAN		30 €	21 €

Le « Pack Humour » comprenant une entrée pour chacun des 4 spectacles « Humour » programmés par la commune est fixé à 80 €.

Entendu l'exposé de Mme NORMANT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (1 abstention : Mme LEMARCHAND)

VALIDE les tarifs des spectacles organisés par la commune à la Grande Ourse tels que présentés ci-dessus

AUTORISER Mme la Maire à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait conforme,
La Maire,